

MAIRIE DE BONOU

Bonou, le 09 décembre 2015

/-)

Monsieur le Président de ICD-Afrique,

Monsieur le Président de Mèwi-Yovo,

Objet : Lettre d'accréditation pour l'exécution dans la Commune de Bonou du projet Doubogan

Messieurs les Présidents,

Le Conseil communal de Bonou a eu connaissance au cours de sa prise de contact avec vos deux organisations respectives de votre projet de création à Affamè de la Maison de la mère et de l'enfant ainsi que d'un Groupement d'intérêt économique composé d'acteurs du territoire et chargé de participer à la gestion de ladite structure. Ce projet, dont l'objectif est entre autres d'améliorer la prise en charge nutritionnelle des enfants, nécessite pour sa concrétisation, un accès continu à une eau potable.

Aussi, avez-vous rassuré le Conseil communal de votre engagement afin de mobiliser des bailleurs et votre savoir-faire technique pour conduire la réalisation de trois (03) forages dont celui de la Maison de la mère et de l'enfant et deux (02) autres au bénéfice de populations vulnérables identifiées dans les localités enclavées de Ganhêkon et de Têvè.

Une fois encore, le Conseil communal de Bonou, à travers ma personne, vous remercie et vous réitère son appui pour vous accompagner durant l'exécution de ces actions de développement au bénéfice des populations.

Nous vous prions, Messieurs les Présidents, de trouver ici l'expression de notre engagement à vos côtés.

Le Maire de la Commune de Bonou

Alexandre ZANNOU